

# DE LA FONCTION DE DOCTEUR EN MEDECINE A CELLE D'INFIRMIER

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

**Objectif global :** Faciliter le changement de posture professionnelle en permettant au stagiaire de se présenter au jury du diplôme d'Etat d'Infirmier.

## PUBLIC

Titulaire d'un diplôme d'Etat de docteur en médecine ou d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant l'exercice de la médecine dans leur pays d'origine.

## PROGRAMME

A/ Avoir réalisé et validé les unités d'enseignements UE 3.1 S1 et UE 3.1 S2 « *Raisonnement et démarche clinique infirmière* ».

B/ Avoir réalisé un stage à temps complet de soins infirmiers d'une durée de 15 semaines permettant la validation des compétences 1, 2, 4 et 9 définies à l'annexe II. Les modalités de stage sont fixées par le directeur de l'établissement.

C/ Avoir réalisé et validé un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages, soit 50.000 signes environ, centré sur une problématique propre à la profession d'infirmier.

D/ Se former aux gestes et soins d'urgences (21 heures)

E/ Développer les connaissances en hygiène hospitalière et législation propres à l'exercice infirmier français

F/ S'approprier les recommandations de bonnes pratiques des soins d'hygiène, de confort et des soins techniques

G/ Apprentissage des techniques ergonomiques de manutention

### Méthodes et moyens pédagogiques :

Accompagnement individualisé et/ou collectif en groupe restreint (2 à 3 personnes maximum) sur la base de 53 heures d'accompagnement, 62 heures de TD et 21 heures de formation aux gestes et soins d'urgence.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**DUREE ET ORGANISATION :** de septembre à juillet de l'année suivante. Les stages sont réalisés sur le Centre Hospitalier d'Ardèche Nord (Annonay).

**INTERVENANTS :** Madame BARRIER Céline et Madame BRUYERE Françoise, cadres formateurs en IFSI

**LIEU :** IFSI Annonay, Centre hospitalier d'Ardèche Nord, 07103 ANNONAY Cedex

**COUT DE LA FORMATION :**  
3036,01€ par candidat